

## PRÉVENTION EN AMO ET DROITS CULTURELS : QUELLES ARTICULATIONS ?<sup>1</sup>

Par Jacqueline Fastrès

Ce qui nous était demandé par les organisateurs de ce colloque relevait d'une tâche ingrate : pointer les écarts entre les attentes des jeunes, de la société, des AMO, et montrer comment ces écarts peuvent produire des malentendus et des blocages, afin de mieux identifier ce qui doit servir de guide dans le travail des services d'aide en milieu ouvert. Pour autant, cette demande honorait les organisateurs pour leur choix de mettre en place une attitude réflexive et critique plutôt que de se contenter, comme cela peut être la pente naturelle lors d'un anniversaire, d'une cérémonie vide de sens.

Notre objectif sera donc d'isoler quelques questions critiques (au sens étymologique du terme), non pas pour trier le bon et le mauvais ou reprocher des attitudes, mais pour discriminer ce qui peut permettre de se déterminer en tant que services dans le cadre de cette rupture éventuelle entre jeunes/société/AMO.

### LA PREMIÈRE VERSION (IMMÉDIATE) DE LA RUPTURE

Pour l'envisager, nous nous référerons à une anecdote relatée par Alain Touraine, dans un entretien qu'il nous avait accordé il y a quelques années. Il y évoquait une phrase qui l'avait beaucoup impressionné, phrase énoncée par un jeune garçon dans le cadre d'une étude ayant comme base de travail un club de jeunes.

« A la question « Quelles sont les catégories pour lesquelles vous avez eu le plus de haine ? » posée par des enquêteurs, la première réponse n'est pas intéressante parce qu'elle est évidente : c'est la police (Comment en serait-il autrement ?). La deuxième réponse était : les enseignants et les travailleurs sociaux, donc des gens qui leur veulent du bien, qui ne vous font pas de mal...

Pourquoi ? Et un garçon a eu une réponse sociologiquement formidable, il a dit : « Je les hais parce qu'ils veulent nous intégrer dans une société désintégrée » ; et ça, c'est pas con. »<sup>2</sup>

Le malentendu le plus préoccupant que les jeunes vivent par rapport aux services qui leur apportent une aide sociale et éducative est l'expérience précoce du mensonge institutionnel. « Intégrer les jeunes à la société » comme le disent les éducateurs et les enseignants constitue un double déni : un déni de ce que la société est devenue ; une obstination à faire comme si elle était toujours ce qu'elle n'est plus. Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant disait ainsi dans son intervention à ce colloque que les jeunes étaient les objets de stratégies éducatives et subissaient les prescrits de la société, par exemple pour une hypersexualisation précoce, ou pour une première expérience de travail vécue

1 Cette analyse est la retranscription d'une intervention à l'occasion d'un Colloque « Comment les AMO accompagnent-elles les jeunes dans une société en changement ? », colloque organisé à Bastogne dans le cadre des dix ans des AMO provinciales Média.Jeunes et Ado-Micile, le 8 octobre 2013.

2 « Comprendre le monde d'aujourd'hui ». Conférence d'Alain Touraine, Bruxelles, 16 janvier 2006, publiée sur Intermag à l'adresse [www.intermag.be/alain-touraine-rencontre-les-acteurs-du-champ-culturel-en-communauté-française/171-comprendre-le-monde-d'aujourd'hui](http://www.intermag.be/alain-touraine-rencontre-les-acteurs-du-champ-culturel-en-communauté-française/171-comprendre-le-monde-d'aujourd'hui). Voir aussi la POM (petite œuvre multimédia) « L'ennemi », sur le blog du Délégué Général aux Droits de l'Enfant, [enlignedirecte.be/p-o-m/p-o-m-2/](http://enlignedirecte.be/p-o-m/p-o-m-2/).

sous le mode de la contrainte dans cette société qui peut « tourner », comme le disait Alain Touraine, avec 30% de la population.

## SECOND MALENTENDU : IL N'Y A PAS « LA » JEUNESSE

En 1978, Pierre Bourdieu publiait un article intitulé « La « jeunesse » n'est qu'un mot »<sup>3</sup>, qui a gardé toute sa pertinence. « Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunes. Par exemple, on pourrait comparer systématiquement les conditions d'existence, le marché du travail, le budget temps, etc., des « jeunes » qui sont déjà au travail, et des adolescents du même âge (biologique) qui sont étudiants : d'un côté, les contraintes, à peines atténuées par la solidarité familiale, de l'univers réel, de l'autre, les facilités d'une économie quasi ludique d'assistés, fondée sur la subvention, avec repas et logement à bas prix, titres d'accès à prix réduits au théâtre et au cinéma, etc. On trouverait des différences analogues dans tous les domaines de l'existence : par exemple, les gamins mal habillés, avec des cheveux trop longs, qui, le samedi soir, baladent leur petite amie sur une mauvaise mobylette, ce sont ceux-là qui se font arrêter par les flics.

Autrement dit, c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun. Dans un cas, on a un univers d'adolescence, au sens vrai, c'est-à-dire d'irresponsabilité provisoire : ces « jeunes » sont dans une sorte de *no man's land* social ils sont adultes pour certaines choses, ils sont enfants pour d'autres, ils jouent sur les deux tableaux. C'est pourquoi beaucoup d'adolescents bourgeois rêvent de prolonger l'adolescence : c'est le complexe de Frédéric de *L'Education sentimentale*, qui éternise l'adolescence. Cela dit, les « deux jeunes » ne représentent pas autre chose que les deux pôles, les deux extrêmes d'un espace de possibilités offertes aux « jeunes ». Un des apports intéressants du travail de Thévenot, c'est de montrer que, entre ces positions extrêmes, l'étudiant bourgeois et, à l'autre bout, le jeune ouvrier qui n'a même pas d'adolescence, on trouve aujourd'hui toutes les figures intermédiaires. »

Et de fait, aujourd'hui on trouve plusieurs types de jeunes : ceux qui sont enfermés dans une filière scolaire qui ne les mènera à rien sur le marché du travail (comme les professionnelles en travaux de bureau) ; ceux qui décrochent ; ceux qui n'ont pas étudié assez pour s'intégrer à une société immatérielle, etc. Pour ces nouvelles catégories, la version du mensonge, c'est l'omniprésence de la responsabilisation individuelle : « il n'y a qu'à... ; le problème est chez vous. »

- *La première question critique* que ce double malentendu pose aux AMO porte sur les destinataires de l'aide : « Pour qui travaillons-nous, puisqu'il n'existe pas une jeunesse ? ». Et par extension, « pour qui essayons-nous de nous rendre accessibles ? ». Ces jeunes qui peuvent avoir besoin des AMO ne manquent ni de désir, ni de courage, mais ne viendront pas spontanément vers les services. Alors que ceux qui ont déjà tout ont tendance à exiger le reste : le « squatt social » est une réalité à laquelle les AMO doivent être attentives. Les AMO présentes aujourd'hui ont décliné leurs manières de se rendre accessibles, manières souvent cumulées pour plus d'efficacité. Les permanences ne suffisent plus.

## LES VIOLENCES DE STRUCTURE ET LA PRÉVENTION

La désintégration de la société pointée par Alain Touraine correspond à des violences de structure exercées par les marchés du travail, de l'école, du logement. Pour Touraine, nous avons aujourd'hui un travail sans marché (soit le travail au noir) et des marchés sans travail (les marchés financiers, qui

3 Pierre Bourdieu, « La « jeunesse » n'est qu'un mot », entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, projet pédagogique. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, éd. de Minuit, 1984, éd. 1992, pp. 143-154. Lisible également sur internet, [www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html](http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html).

ne font travailler que l'argent). Cela amène une survalorisation, dès le plus jeune âge, de la stratégie et de la concurrence de tous contre tous.

Ces violences de structure sont relayées, comme le dit Bourdieu, par des violences peu visibles, qui frappent ceux qui ont le moins de ressources. Par exemple, des violences symboliques (« ceux que la police contrôlera, dit Bourdieu, sont les jeunes sur de mauvaises mobylettes »), des épreuves clandestines d'accès à certaines activités culturelles (devoir payer à l'avance pour s'inscrire), des lois incohérentes, ou encore, comme l'a pointé le DGDE, des violences institutionnelles (l'école qui refuse de délivrer les bulletins si les factures ne sont pas payées par les parents). Moins les citoyens ont d'emprise sur leur existence, plus ils sont priés de se comporter comme des simulacres d'acteurs. Lutter contre ces violences invisibles est l'objet central de la prévention, telle qu'elle est définie pour l'instant en Fédération Wallonie-Bruxelles pour le secteur de l'aide à la jeunesse, et qui est une mission des AMO.

- *La seconde question critique* qui se pose aux AMO est donc « Puisque les violences invisibles ne sont visibles qu'à ceux qui les subissent, comment nous rendons-nous disponibles à l'écoute pour qu'ils puissent nous les révéler ? »
- *Et la troisième* : « Comment ne pas s'inscrire dans une logique de petits médecins du social ? » La récente « grille » de diagnostic social qui vient d'être soumise aux AMO parle d'observer des « phénomènes ». Le terme paraît peu approprié. Un phénomène est « ce qui affecte notre sensibilité, soit au physique, soit au moral », ou encore « tout ce qui paraît extraordinaire ». Or les AMO ne doivent pas faire un autre métier que le leur; il ne leur faut pas travailler sur de vastes panoramas<sup>4</sup>, sur du social déjà donné, déjà catégorisé (en tranches d'âges ou autres), mais il leur faut être attentifs à la manière dont est en train de se construire le social, et qui pose une question critique aux institutions. Rappelons avec Boltanski ce que nous entendons par « critique ». Les institutions ayant pour rôle sociétal d'éviter les disputes sans fin, il leur appartient de dire ce qui est juste ou injuste, et d'énoncer des règlements et des épreuves qui sont destinées à les faire respecter équitablement (l'exemple emblématique étant le jury d'examen qui sanctionne la délivrance - ou non - d'un diplôme). Mais ces règlements et épreuves peuvent se gripper, et leur critique s'avère dès lors nécessaire. Le registre critique qui concerne les AMO porte sur la mise en lumière d'épreuves :
  - non respectées (par exemple, les manœuvres de certaines écoles pour contourner les exigences du décret inscription ; ou, comme le pointe le DGDE, les articles de la convention des droits de l'enfant qui ne sont pas respectés à cause de situations de pauvreté) ;
  - inadéquates (comme les amendes administratives à 14 ans) ;
  - à côté de la vie et échappant au cadrage par les institutions (comment échapper à logique programmatique déconnectée de la réalité, comme le plan Horizon 2020 : « 20% de pauvreté en moins » : on le disait déjà en 1998...).
- *La quatrième question critique* est alors : « Pour ou contre quelles institutions travaille-t-on, en profilant ce travail autour des trois domaines de la critique concernés (les épreuves non respectées, les épreuves inadéquates, les épreuves à côté de la vie) ? » Construire ce travail sur les niveaux d'épreuve nécessite d'éviter un piège : celui de mettre dans la tête des demandeurs ce qu'on a dans la sienne. Ainsi par exemple, poser un regard romantique sur des jeunes « NEETs » (jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation, ni aux études) en pensant qu'ils sont finalement plus libres, dégagés des contraintes du travail - dont le travailleur social n'est quant à lui pas privé - constitue une violence intolérable. Ce n'est pas un travail binaire professionnel/jeune qui doit se construire; c'est un travail critique pour et contre des institutions, dont le cadrage est nécessaire, mais jamais suffisant.
- *La cinquième question critique* porte sur les méthodologies qui permettraient la connexion de la

4 Selon le terme de Bruno Latour.

critique et de l'institution. Il faut là encore lever un malentendu : les AMO ne travaillent pas à l'intégration telle que Touraine la définissait dans son anecdote (soit la mise en ordre de ce qui est, en fait, une disparition et une non-visibilité). Les crispations de plus en plus répandues dans le champ institutionnel vis-à-vis du champ médiatique en sont une illustration ; l'époque est au lissage, au déminage, au politiquement correct, à l'éviction de la moindre critique. Les AMO ne doivent surtout rien lisser, autrement dit rendre plus invisible encore ce qui l'était déjà. Et les manières de lisser sont bien diverses. Par exemple, les programmations qui imposent de passer d'un projet à l'autre, les rendant tous sans aboutissement, sont une arme redoutable.

## UNE DÉFINITION AFFIRMATIVE DU TRAVAIL

Si les AMO sont centrées sur les jeunes et non sur la société ainsi que sur la critique et non sur la responsabilité individuelle, alors elles fournissent des supports de subjectivation individuelle et collective. La subjectivation est liée à la question des droits culturels<sup>5</sup>. Qu'est-ce que les droits culturels ? Certains viennent spontanément à l'esprit : la lutte des femmes pour être maîtresses de leur corps, les droits à une fin de vie digne, à une sexualité librement choisie, les nouvelles formes de filiation, etc. Il s'agit là de droits individuels, avec une insistance sur la liberté et l'authenticité. On peut en faire une traduction générique : « être créateur de son existence ». Mais cela ne doit pas faire oublier d'autres droits, comme ceux pour l'égalité et la solidarité, droits plus collectifs. Et plus transversaux. La question du Sujet ne se pose pas qu'en aide à la jeunesse, elle se pose aussi par exemple dans le monde du travail (Comment ne pas être réduit au statut de pion, de quantité négligeable ou jetable ? ).

- *La sixième question critique* est alors « Quelles alliances nouer, et avec qui, en fonction des enjeux d'égalité par rapport au capital culturel et de solidarité, pour faire advenir une société du Sujet ? ». Par alliances, nous entendons bien plus que travail en réseau. Ces alliances devraient dépasser de loin le champ socio-éducatif, par exemple via les syndicats.

## CONCLUSION

Toutes les questions critiques tournent en définitive autour de celle-ci : « Comment ne pas laisser les jeunes au bord du travail réalisé par les AMO ? ».

Pour les AMO, à la place qui est la leur, trois refus pourraient déjà être salutaires :

- ne pas faire des diagnostics sociaux qui n'associeraient pas les jeunes et ne feraient pas remonter leurs demandes ;
- ne pas s'arrêter au bord de la critique (c'est-à-dire de la volonté de changer l'environnement) en se résignant aux projets changeants et sans aboutissement et en se croyant obligés de lisser les résultats pour les rendre audibles (mais en les rendant ainsi encore plus inaudibles) ;
- ne pas se cogner aux quatre coins d'un pré carré assigné, mais nouer des alliances fortes permettant d'amplifier la critique.

5 Le terme fait l'objet de controverses fortes. Voir notamment le dossier consacré au sujet par PAC dans la revue *Agir par la culture*, n°35 - 2013, « Droits culturels, mots ennemis ou révolution ? », téléchargeable à l'adresse <http://droitsculturels.org/>. Jean Blairon y fait « une approche sociologique » des droits culturels.